



## **La Fondation Pierre Elliott Trudeau**

### **Plan d'affaires 2007-2008**

**Préparé pour Industrie Canada en tant que document interne  
seulement**

**Juin 2007**

## 1. CONTEXTE

La Fondation Pierre Elliott Trudeau, un organisme de bienfaisance canadien, indépendant et sans affiliation politique, fut créée en 2002 et bénéficia d'un fonds de dotation initial de 125 millions de dollars attribué par le gouvernement du Canada pour rendre hommage à l'ancien premier ministre.

La Fondation Pierre Elliott Trudeau offre un soutien financier à des chercheurs exceptionnels qui se penchent sur d'importantes questions sociales et rend possible le dialogue et la collaboration entre les institutions et les disciplines en fonction de quatre principaux thèmes : les droits de la personne et la justice sociale, la citoyenneté responsable, le Canada et le monde, et l'être humain dans son milieu naturel. Depuis sa création, la Fondation a accordé plus d'une centaine de bourses prestigieuses à des chercheurs de pointe et à des personnes qui se sont distinguées par leurs réalisations, au Canada comme à l'étranger.

La Fondation est dirigée par un conseil d'administration diversifié comptant jusqu'à 18 membres de grande distinction, y compris deux membres nommés par le ministre de l'Industrie et deux représentants de la famille de feu Pierre Trudeau. Le conseil veille sur le fonds de dotation d'environ 139 millions de dollars et sur un budget annuel de fonctionnement de 5 à 6 millions de dollars, et il établit les politiques et les orientations de programme de la Fondation.

L'énoncé de mission adopté par le conseil d'administration inspire le travail de la Fondation Trudeau et informe son Plan d'affaires pour 2007-2008.

### ÉNONCÉ DE MISSION

*La Fondation Pierre Elliott Trudeau a pour objet de promouvoir la recherche d'envergure effectuée dans le domaine des sciences humaines et sociales. Elle préconise également un dialogue fructueux entre les universitaires et les décideurs des milieux des arts et des affaires, de l'administration publique, des professions libérales ainsi que du secteur bénévole et communautaire.*

*De plus,*

- elle encourage les nouveaux talents en accordant des bourses d'études Trudeau aux candidats au doctorat les plus doués au Canada et à l'étranger;*
- elle confie aux lauréats et aux mentors Trudeau réputés pour leur érudition et leur sagesse la mission de constituer une communauté intellectuelle qui appuie le travail des boursiers;*
- elle crée et maintient un réseau international de lauréats, de boursiers et de mentors Trudeau.*

## **2. PROGRAMMES DE LA FONDATION TRUDEAU**

Les activités de la Fondation sont axées sur la mise en œuvre de quatre programmes interdépendants : la sélection des lauréats, des boursiers et des mentors, ainsi que le soutien qui leur est offert, et le programme d'interaction publique (PIP).

### **Les lauréats Trudeau**

La Fondation choisit chaque année jusqu'à cinq lauréats pour leurs réalisations exceptionnelles, leurs approches innovatrices des enjeux de politique publique et leur engagement au sein de la société. La Fondation offre son soutien à des personnes qui apportent une contribution remarquable dans leurs domaines respectifs par leurs recherches de pointe et leur créativité. Au fur et à mesure que ce programme des prix de recherche prend de l'ampleur, les lauréats établissent un réseau de personnes imaginatives qui travaillent ensemble, dans une perspective pluraliste, afin de s'attaquer à des questions sociales et politiques fondamentales.

### **Les boursiers Trudeau**

Chaque année, la Fondation Trudeau attribue jusqu'à 15 bourses d'études à des candidats au doctorat qui poursuivent des recherches sur de grandes questions touchant un ou plusieurs des quatre thèmes de la Fondation. Les boursiers choisis sont déjà très actifs dans leurs domaines respectifs et sont promis à une grande renommée sur la scène tant nationale qu'internationale.

On encourage les boursiers Trudeau à collaborer avec les mentors et les lauréats Trudeau. L'interaction avec les membres de la Fondation Trudeau, les différents secteurs de la société et le grand public représente un élément important du programme des bourses d'études.

### **Les mentors Trudeau**

Chaque année, la Fondation Trudeau nomme jusqu'à 12 mentors, choisis pour leur capacité d'analyse et leur expérience exceptionnelles des politiques publiques dans tous les domaines d'intérêt pour la recherche en science sociale et les humanités : les arts, les affaires, l'administration publique, les professions libérales et le secteur bénévole. Tout en reconnaissant que le directeur de thèse du boursier nommé par l'université est l'unique responsable de l'orientation du travail de recherche de l'étudiant, le mentor fait profiter le boursier d'un éclairage plein de sagesse et lui permet de découvrir un monde nouveau fait d'expériences concrètes, tout en facilitant l'accès à des réseaux essentiels. En outre, les

mentors s'engagent activement dans les activités de la communauté de la Fondation Trudeau.

Les mentors proviennent d'horizons professionnels très différents, du journalisme à la fonction publique, en passant par les organisations internationales, le droit, les organismes de financement ou de promotion de la recherche, et les organisations non-gouvernementales. La plupart ont acquis une expérience internationale.

### **Le programme d'interaction publique (PIP)**

Ce programme réunit les lauréats, boursiers et mentors bénéficiant du soutien de la Fondation Trudeau. Il a pour but de susciter des débats éclairés et animés sur les grands enjeux de politique publique touchant les citoyens du Canada et du monde. La Fondation crée un réseau de penseurs créatifs et critiques à qui elle propose des moyens de collaborer, avec le public, au développement et à la communication de grandes idées.

Le PIP s'appuie sur six événements annuels d'importance : le Colloque Trudeau, les Conférences Trudeau, la Rencontre des lauréats, la Rencontre des boursiers-mentors, l'Atelier de travail des boursiers et l'Institut d'été. Par ailleurs, les membres de la Fondation Trudeau sont encouragés à organiser des rencontres reliées à l'un ou l'autre des thèmes de la Fondation afin d'explorer les grandes questions de société.

## **3. BÂTIR SUR DES FONDATIONS IMPRESSIONNANTES**

En 2005, la Fondation Trudeau s'est volontairement soumise à une évaluation d'étape indépendante, menée par Philip Rawkins de Rawkins International Associates. L'étude a reconnu les nombreuses réalisations de la Fondation, de même que le niveau exceptionnel des bénéficiaires de ses programmes. Elle a également souligné le travail exemplaire de la direction et des gestionnaires ainsi que la pertinence des quatre thèmes sur lesquels sont axés les programmes de la Fondation.

[Traduction] « [...] La Fondation Pierre Elliott Trudeau cherche à aborder des questions sociales et politiques délicates en créant un réseau novateur d'échanges éducatifs et intellectuels. La Fondation identifie les personnes créatives qui veulent faire une différence dans le monde et dans leurs collectivités et leur offre un soutien. La Fondation a adopté une approche non politique et s'efforce de soutenir une pluralité de points de vue. Ses programmes sont axés sur quatre thèmes, lesquels sont généralement reconnus comme essentiels au présent et à l'avenir du Canada<sup>1</sup>. »

---

<sup>1</sup> On peut consulter le Rapport de Philip Rawkins à l'adresse suivante : [www.fondationtrudeau.ca/ft/Docs\\_Admin/Evaluation\\_Fondation](http://www.fondationtrudeau.ca/ft/Docs_Admin/Evaluation_Fondation)

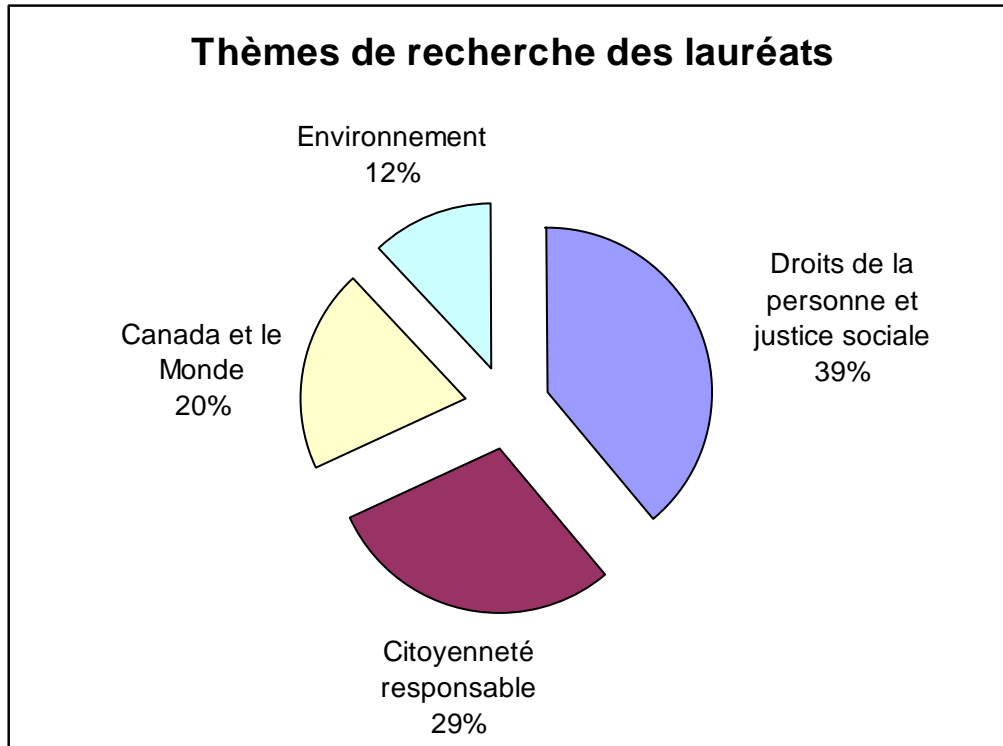
Tout en misant sur ces résultats impressionnants, la Fondation entame cette année une nouvelle étape de son développement. Un plan stratégique pour 2008-2012 sera étudié par le conseil d'administration dans le but d'aborder trois défis majeurs :

- **Transfert des connaissances** : Comment améliorer et accroître les voies de communication entre les innovateurs du domaine des sciences humaines et sociales et le monde de l'élaboration des politiques et de la prise de décisions?
- **Sensibilisation du public** : Comment contribuer à développer les connaissances du public en matière d'études sociales et politiques, tout en encourageant la participation des citoyens à la planification et à l'utilisation de la recherche?
- **Internationalisation** : Comment tirer profit des progrès liés à la résolution des grands problèmes sociaux afin de promouvoir les recherches canadiennes sur la scène internationale et d'attirer de nouveaux talents?

Ces trois principaux défis s'inscrivent de façon logique à la suite des approches et des questions que poursuit la Fondation depuis sa création. Par conséquent, la plupart des activités en cours contribuent déjà à des objectifs très semblables.

### Lauréats Trudeau

Un nombre impressionnant d'universités canadiennes sont représentées par les lauréats Trudeau qui sont actuellement situés à Terre-Neuve-et-Labrador, au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique. En outre, un lauréat, originaire de la Saskatchewan, occupe un poste à l'Université d'Oxford. Les programmes de recherche des lauréats sont, par définition, axés sur d'importants enjeux en matière de politique publique, y compris, en ce moment : la loi et le genre (**Backhouse** – Ottawa), le droit et les peuples autochtones (**Borrows** – Victoria), l'histoire afro-canadienne (**Clarke** – Toronto), les mouvements sociaux globaux (**Coleman** – McMaster), les relations financières transnationales (**Helleiner** – Waterloo), la politique familiale (**Jenson** – Montréal), le multiculturalisme (**Kymlicka** – Queen's), l'historiographie et la conscience nationale (**Léturneau** – Laval), la culture et les technologies de la santé (**Lock** – McGill), les pêcheries et la résilience communautaire (**Neis** – Memorial), la langue et l'identité (**Poplack** – Ottawa), l'architecture du paysage et l'aménagement de l'environnement (**Poullaouec-Gonidec** – Montréal), l'analyse de l'empreinte écologique (**Rees** – UBC), l'identité politique des collectivités francophones (**Thériault** – Ottawa), et la présence internationale du Canada (**Welsh** – Oxford). Les recherches menées par les lauréats peuvent être classées dans un ou plusieurs des quatre thèmes privilégiés par la Fondation.



Les critères de sélection des lauréats ont été revus en 2006-2007 afin de s'assurer que les nouveaux lauréats ont une expérience directe du transfert des connaissances de la recherche vers les politiques publiques, ainsi qu'une expérience de la communication publique des résultats de recherches. Le processus de nomination devrait également être examiné en 2007-2008, avec comme double objectif d'identifier des candidats potentiels dans un plus large éventail de domaines et disciplines de recherche, ainsi que des chercheurs canadiens œuvrant à l'étranger.

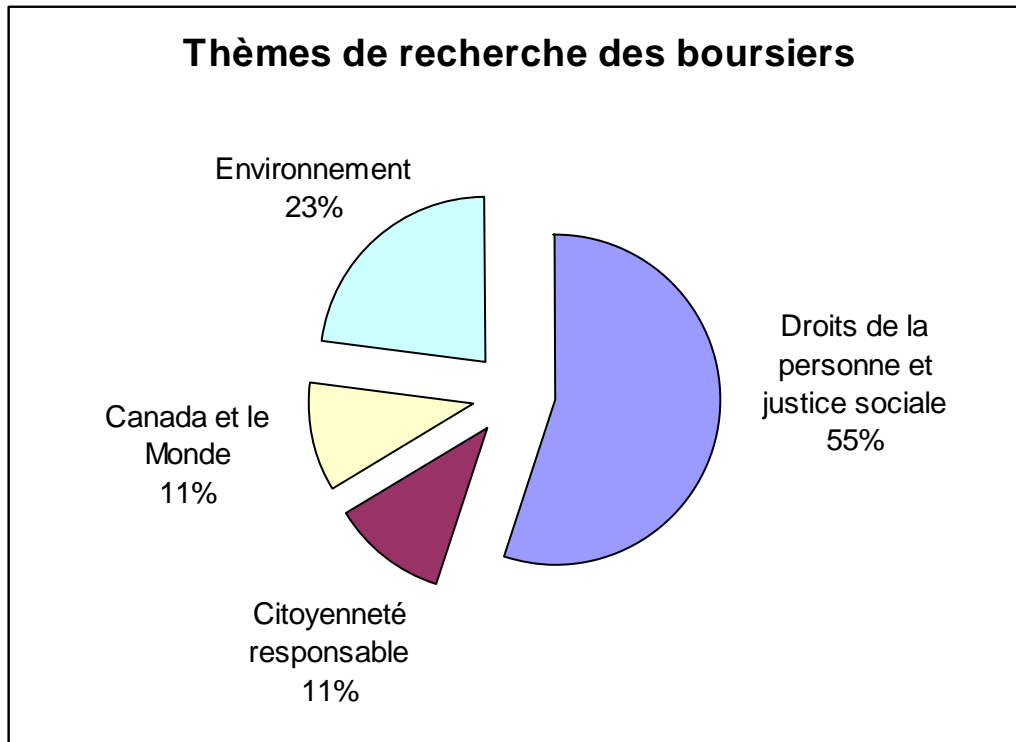
- ❖ La Fondation a l'intention de nommer cinq nouveaux lauréats en 2008, conformément à notre Accord de financement.

### **Boursiers Trudeau**

La Fondation offre son soutien à 64 boursiers (au 1<sup>er</sup> juillet 2007). Ils proviennent d'un vaste éventail de disciplines et représentent toutes les régions du pays. La Fondation recrute les boursiers en s'attendant à ce qu'ils sauront définir et éclairer des questions sociales cruciales, nouvelles ou émergentes, à l'intérieur des quatre domaines prioritaires de la Fondation.

Les boursiers ont accès à un financement pour couvrir leurs frais de déplacement à des réunions et à des rencontres avec des collaborateurs d'autres institutions. On les encourage également à participer à toutes les activités publiques de la Fondation et à organiser des ateliers et des groupes de travail. Le programme est conçu en vue de combler l'écart entre le monde de la recherche et celui de la pratique. Les boursiers ne

s'engagent pas seulement à mener des recherches universitaires sur les politiques, ils profitent également des conseils et du soutien d'un mentor ayant une expérience directe du développement et de la mise en œuvre des politiques. On invite aussi tout particulièrement les boursiers au niveau postdoctoral à disséminer les résultats de leurs recherches à des auditoires extérieurs au milieu universitaire.



Un minimum de 12 boursiers Trudeau devraient avoir complété leurs études de doctorat en 2007-2008, pour un total de 19 doctorats depuis la création du programme. Compte tenu du niveau et de l'étendue du soutien fourni aux étudiants, les boursiers Trudeau nécessitent, en moyenne, moins de temps que les autres étudiants au doctorat pour terminer leurs études. La Fondation offre un soutien à 11 boursiers canadiens étudiant dans des établissements étrangers, surtout au Royaume-Uni et aux États-Unis. Elle a également réussi à attiré 5 doctorants étrangers dans des universités canadiennes. Tel que souhaité, les anciens boursiers Trudeau restent au Canada après avoir terminé leur doctorat, optant généralement pour des cheminements de carrière dans le domaine de l'éducation et au sein de la fonction publique.

- ❖ La Fondation a l'intention de sélectionner 15 nouveaux boursiers Trudeau en 2007-2008.

## Mentors Trudeau

Le Programme de mentorat Trudeau était une expérience audacieuse fondée sur la prémisse selon laquelle les étudiants au doctorat ont besoin d'aide et de conseils spécifiques pour intégrer une perspective de politique publique dans leur recherche de doctorat et pour apprendre comment communiquer leurs résultats à des publics variés. En 2006, les mentors ont été invités à participer davantage aux événements de la Fondation. De plus, leur mandat a été prolongé de 12 à 18 mois. Cette nouvelle approche a permis aux boursiers d'interagir davantage avec leur mentor désigné et d'accéder plus facilement à tout le groupe des mentors Trudeau.

Comme le montre la liste des mentors Trudeau actuels (2007-2008), ce groupe forme en effet un bassin unique de talents, d'expériences et de ressources intellectuelles.

Mentor Trudeau		Année	Poste au moment du mentorat
<b>Axworthy</b>	Lloyd	2007	Président, Université de Winnipeg
<b>Battle</b>	Ken	2007	Directeur, Caledon Institute of Social Policy
<b>Bégin</b>	Monique	2007	Professeure, Université d'Ottawa
<b>Catley-Carlson</b>	Margaret	2006	Chaire, Partenariat mondial de l'eau (Stockholm)
<b>Davis</b>	Elizabeth	2007	Spécialiste en matière de soins de santé, Sœurs de la Miséricorde de Terre-Neuve-et-Labrador
<b>Franklin</b>	Ursula	2007	Physicien, Université de Toronto
<b>Johnston</b>	Donald	2006	Ancien secrétaire général, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
<b>Labelle</b>	Huguette	2007	Président et chancelier, Université d'Ottawa
<b>Morley</b>	David	2006	Directeur administratif, Aide à l'enfance – Canada
<b>Nolen</b>	Stephanie	2006	Auteure et journaliste; Affaires internationales et nationales ( <i>Globe and Mail</i> )
<b>Smith</b>	Gordon	2007	Directeur administratif, Centre for Global Studies, University of Victoria

- ❖ La Fondation a l'intention de sélectionner et de nommer environ 9 nouveaux mentors en 2007-2008.



## **Programme d'interaction publique (PIP)**

Le programme d'interaction publique (PIP) vise à s'assurer que les personnes auxquelles la Fondation offre un soutien dans le cadre de ses principaux programmes de subvention se font entendre par les décideurs, les médias et le public. Il comprend deux volets d'événements complémentaires. Le premier volet est composé de quatre grandes rencontres annuelles : la Conférence publique Trudeau, la rencontre des lauréats, la rencontre des boursiers-mentors et l'Institut d'été. Le deuxième volet comprend des ateliers et des colloques initiés par les membres de la communauté de la Fondation Trudeau et soutenus par la Fondation; ces rencontres favorisent la diffusion des résultats de recherche et permettent d'engager le public dans un dialogue concernant des questions de politique majeures. Les boursiers et les lauréats Trudeau peuvent également participer individuellement à différentes conférences et autres rencontres de recherche, au cours desquelles ils contribuent à étendre et à renforcer les réseaux de politiques où s'intègre la Fondation.

En 2007-2008, la Fondation tiendra sa conférence publique annuelle à Calgary (AB) en novembre, sous le thème « Un climat de réconciliation : l'économie, la justice sociale et l'environnement ». La Conférence publique est organisée en collaboration avec la Canada West Foundation et devrait réunir près de 200 participants. La rencontre des boursiers-mentors aura lieu à Massey College, à Toronto, en février 2008. La rencontre offre une occasion de consulter les membres de la Fondation Trudeau au sujet du programme de mentorat et de favoriser les relations entre les boursiers et le groupe de mentors dans son ensemble. En mai, la rencontre des lauréats permet aux nouveaux récipiendaires des prix de recherche de présenter leurs plans et leurs projets au personnel de la Fondation ainsi qu'à un groupe d'invités. Enfin, l'Institut d'été se réunira à Québec en mai 2008. L'Institut d'été est une occasion unique au cours de l'année, au cours de laquelle l'ensemble des membres de la Fondation Trudeau et un groupe d'invités se rencontrent pour discuter de questions stratégiques et se familiariser avec de nouvelles questions et méthodologies. Par exemple, l'Institut d'été de 2007, qui a eu lieu à Banff (AB) en mai, a donné lieu à des séances sur l'intégrité scientifique et la recherche pluridisciplinaire, auxquelles ont assisté des spécialistes du Canada et des É.-U.

À compter de 2008-2009, la Fondation ajoutera une série de conférences publiques à cette liste. Les Conférences Trudeau seront présentées cinq fois par année dans différentes villes canadiennes et donneront lieu une nouvelle publication : les Cahiers de la Fondation Trudeau, publiés chaque année. Les plans relatifs à ces nouvelles activités seront élaborés au cours de l'année.

## **Autres considérations**

Afin de sélectionner les meilleurs lauréats, boursiers et mentors et de leur fournir un soutien, la Fondation doit continuer d'anticiper et de répondre aux questions sociales et politiques qui sont les plus importantes pour le Canada. Elle doit attirer et engager le vaste public de décideurs et de leaders d'opinion qui pourraient bénéficier des idées et

des projets élaborés par les membres de la Fondation Trudeau. La Fondation doit également maintenir ses alliances stratégiques avec ses partenaires du milieu de l'enseignement et du milieu de recherche, tout en créant de nouveaux partenariats avec d'autres secteurs de la société. Depuis sa création, la Fondation Trudeau a réussi à relever tous ces défis et plus encore, mais il est essentiel que l'organisation et ses ressources soient adaptées à un nouvel environnement exigeant. Cela inclut le cadre législatif créé par la *Loi fédérale sur la responsabilité*, qui a imposé de nouvelles obligations juridiques et financières à la Fondation. Cela inclut également le récent plan stratégique canadien sur les sciences et la technologie, qui ouvre de nombreuses avenues prometteuses.

En septembre 2007, la Fondation révisera sa dotation en personnel et sa structure. Tout en respectant l'engagement de maintenir une organisation aussi économe de moyens que possible, au sein de laquelle les ressources sont utilisées en priorité par les programmes, il est important que le personnel soit suffisant pour faire face aux besoins et pour mettre la Fondation à l'abri de ruptures intempestives dans les services et les processus. À l'heure actuelle, soit en date du mois de juillet 2007, le personnel de la Fondation Trudeau est composé de seulement quatre employés à temps plein (bourses, transfert des connaissances, président et assistante), d'un employé à temps partiel (communication) et d'une stagiaire (accès à l'information et protection des renseignements personnels). En 2007-2008, l'objectif sera de doter un nouveau poste de direction en affaires publiques et un nouveau poste de soutien à temps plein. Un plan de dotation détaillé sera également élaboré dans le cadre du nouveau plan stratégique de la Fondation.

Afin d'appuyer le nouveau projet des Conférences Trudeau et des Cahiers de la Fondation, la Fondation a entrepris de solliciter des dons auprès d'entreprises donatrices. Cette campagne très ciblée a été fructueuse jusqu'ici et elle sert d'essai préliminaire pour une campagne de financement plus ambitieuse qui est maintenant prévue pour l'exercice 2008-2009.

#### **4. INCIDENCES BUDGÉTAIRES**

##### **Coûts des programmes**

###### Cadre budgétaire global des programmes

Dans le *Plan stratégique de 2003*, approuvé par le conseil d'administration, les programmes de base de la Fondation ont été définis comme suit, pour les fins de planification budgétaire :

Les **prix de recherche** sont valides pour une période de trois ans et le traitement annuel s'élève à 50 000 \$. Une indemnité annuelle supplémentaire de 25 000 \$ (l'allocation de voyages annuelle ou « AVA ») est disponible pour les dépenses de voyage et de réseautage approuvées, liées aux événements et aux projets conjoints lancés dans le cadre des programmes de la Fondation.

À des fins de présentation, le montant total du prix figure dans le budget du programme des lauréats, tandis que l'AVA est affectée au budget du PIP.

Les **bourses d'études** sont valides pour une période de trois ans et peuvent être prolongée pour une quatrième année afin de permettre à un étudiant d'achever son doctorat ou d'entreprendre des travaux postdoctoraux. La Fondation offre cette possibilité de prolongation seulement aux candidats qui démontrent clairement qu'ils achèveront leur doctorat au cours de la quatrième année ou qui ont un projet postdoctoral exceptionnel. On communique directement avec les superviseurs afin d'obtenir des rapports détaillés sur les progrès des étudiants. Le traitement annuel de 35 000 \$ sert à couvrir les frais de scolarité et les frais de subsistance raisonnables. Une indemnité annuelle supplémentaire de 15 000 \$ (l'« AVA ») est disponible pour financer les déplacements liés à la recherche et pour couvrir les dépenses de réseautage liées aux événements et aux projets conjoints lancés dans le cadre des programmes de la Fondation.

En avril 2004, le conseil d'administration a approuvé une politique concernant le cumul des bourses. Le programme des bourses d'études Trudeau permet le cumul de bourses sur une base annuelle, jusqu'à concurrence du traitement annuel plus 10 000 \$. Lorsque le total des bourses externes accordées à un boursier au cours d'une année donnée dépasse 10 000 \$, la Fondation soustrait du traitement annuel le montant dépassant 10 000 \$. Aucun revenu de bourse d'études d'une autre source n'est soustrait de l'AVA de 15 000 \$. Toutefois, tout solde inutilisé à la fin de l'exercice est versé au fonds comptable de la Fondation.

Lorsqu'une prolongation est accordée pour une quatrième année, le boursier reçoit le traitement annuel (35 000 \$ pour l'achèvement du doctorat ou 10 000 \$ pour le travail postdoctoral) et l'AVA (2 000 \$ pour l'achèvement du doctorat ou 15 000 \$ pour le travail postdoctoral). Par ailleurs, le traitement annuel est assujéti à la restriction concernant l'accumulation des bourses.

À des fins de présentation, le montant total de la bourse figure dans le budget du programme des boursiers, alors que l'AVA est affectée au budget du PIP.

Les **mentorats**, qui étaient à l'origine valides pour une période de 12 mois, sont maintenant valides pour une période de 18 mois, tel qu'il a été résolu par le conseil d'administration en novembre 2005. Les honoraires s'élèvent à 20 000 \$ par période de 18 mois. Une somme supplémentaire de 15 000 \$ par mandat (l'« AVA ») est disponible pour couvrir les dépenses de réseautage approuvées liées aux événements et aux projets conjoints lancés dans le cadre des programmes de la Fondation.

À des fins de présentation, les honoraires sont pris en compte dans le budget du programme de mentorat, alors que l'AVA fait partie intégrante du budget du PIP.

**Programme d'interaction publique (PIP).** Puisqu'elle vise à réaliser le mandat particulier d'établir « un réseau novateur d'études et d'échanges », l'AVA du programme des prix de recherche, du programme des bourses d'études et du programme de mentorat représentent la majeure partie du budget du PIP. Étant donné que deux de ces trois programmes fonctionnent maintenant à pleine capacité, l'utilisation de l'AVA approche son budget maximal. Au cours d'une année donnée, l'AVA pourrait être utilisée par autant que 20 lauréats (25 000 \$ par lauréat), de 60 à 75 boursiers ( $\pm$  15 000 \$ par boursier) et 16 mentors (15 000 \$ par mentor).

Le reste du budget du PIP est consacré principalement aux dépenses liées à des événements ponctuels et à des événements annuels réguliers, aux coûts engagés en vue d'entretenir et de mettre à jour le site Web de la Fondation Trudeau et aux dépenses de communication liées aux activités de communication publique.

### Coûts des programmes budgétés pour 2007-2008

#### **Lauréats**

Le budget du programme des prix de recherche représente la troisième enveloppe budgétaire la plus importante parmi les coûts des programmes et tient compte des coûts de sélection des candidats et des prix accordés aux lauréats de 2008<sup>2</sup>.

Le budget de l'AVA pour tous les lauréats actifs est compris dans le budget du PIP.

#### **Boursiers**

La dépense la plus importante liée aux programmes est celle des bourses de base accordées aux boursiers, y compris des provisions accordées pour les divers facteurs atténuants. Le budget de 2008 prévoit 15 nouveaux boursiers, 10 prolongations pour une quatrième année et un certain nombre de réductions du traitement annuel, en raison des prix externes qui ont été accordés à nos boursiers<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> Ces prix sont portés chaque année aux dépenses sous forme de paiement forfaitaire afin de se conformer aux normes comptables. Toutefois, quatre groupes de lauréats recevront en effet un financement au cours de l'exercice 2007-2008, étant à différentes étapes de leurs mandats respectifs : les cinq lauréats nommés en avril 2005 recevront leurs derniers versements au cours de l'exercice 2007-2008; les lauréats d'avril 2006 recevront un financement de 2006 à 2009 et les lauréats d'avril 2007, de 2007 à 2010. Les lauréats de 2008 recevront leur financement de 2008 à 2011.

<sup>3</sup> Les bourses d'études sont portées chaque année aux dépenses sous forme de paiement forfaitaire afin de se conformer aux normes comptables. Toutefois, six cohortes recevront en effet un certain financement au cours de l'exercice 2007-2008, étant à différentes étapes de leurs études. En plus des 15 boursiers de 2008, les 12 boursiers de 2003 se verront attribuer leurs dernières prolongations au cours de l'exercice 2007-2008. Parmi la cohorte de 2004, 11 boursiers recevront leur soutien financier pour la quatrième année; parmi la cohorte de 2005, 13 boursiers recevront leurs versements pour la troisième année; les 15 boursiers de la cohorte de 2006 recevront leurs versements pour la deuxième année; et les 15 boursiers de la cohorte de 2007 recevront leurs versements pour la première année.

Le budget de l'AVA pour tous les boursiers actifs est compris dans le budget du PIP.

## **Mentors**

Le programme de mentorat prévoit la sélection et la nomination de neuf nouveaux mentors en janvier 2008. À l'instar des lauréats et des boursiers, de multiples groupes de mentors participeront activement au cours de l'exercice 2007-2008<sup>4</sup>.

Le budget de l'AVA pour tous les mentors actifs est compris dans le budget du PIP.

## **PIP**

Le programme d'interaction publique représente la deuxième dépense la plus importante liée aux programmes pour 2007-2008.

La croissance soutenue de 2006 à 2008 du PIP découle principalement de l'utilisation accrue des fonds de l'AVA par les lauréats, les mentors et les boursiers. Il convient de noter que, par opposition aux bourses, les dépenses liées à l'AVA représentent le paiement intégral réel versé au cours d'une année donnée. Puisque de multiples cohortes de lauréats, de boursiers et de mentors participent maintenant ensemble pour une année donnée, les coûts liés à l'AVA devraient augmenter d'une année à l'autre, jusqu'à ce que des niveaux de participation maximaux soient atteints.

L'évolution des activités organisées du PIP est également prise en compte dans le budget de 2008, en plus de l'élaboration de six principaux événements annuels représentant le deuxième élément le plus important de cette enveloppe budgétaire.

## **Coûts de fonctionnement**

### Cadre budgétaire global et coûts budgétaires pour 2007-2008

En mai 2004, l'*Accord de financement* a été modifié afin de permettre à la Fondation de consacrer jusqu'à 1,5 % de la valeur totale du Fonds aux « **coûts de fonctionnement** », tel qu'il est défini à l'article I.

Tous les efforts sont déployés en vue d'exercer un contrôle strict sur les coûts de fonctionnement. Au cours de l'exercice 2007, la Fondation comptait un employé à temps partiel et cinq employés à temps plein responsables de l'exécution de ses programmes ambitieux. Pour 2007-2008, les opérations et la dotation des programmes seront révisées afin de mieux gérer les responsabilités accrues. Afin de limiter les coûts salariaux et des prestations, certains travaux, particulièrement dans les domaines de la comptabilité, des

---

<sup>4</sup> Les sept mentors nommés en janvier 2007 seront financés en 2007 et en 2008, et les neuf mentors nommés en janvier 2008 seront financés en 2008 et en 2009.

communications et des services d'information, continueront d'être sous-traités. Les honoraires de conseillers en placement, lesquels sont fonction de la juste valeur marchande du portefeuille, relèvent directement d'une échelle type de portefeuilles à revenu fixe.

- ❖ Le budget de 2007-2008 prévoit une dépense de plus ou moins 1,16 % pour les coûts de fonctionnement, ce qui comprend les honoraires de conseillers en placement, les frais d'administration, tous les coûts liés à la planification et à la mise en œuvre des programmes et les coûts liés aux obligations de la Fondation en vertu des lois sur l'AIPRP.

Afin de protéger le pouvoir d'achat du fonds de dotation de la Fondation, le conseil d'administration avait décidé d'affecter une partie de l'excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice, soit 1,5 % de la valeur du Fonds initial (125 millions de dollars) chaque année à titre de **protection contre l'inflation**. Cette décision exige effectivement que la Fondation exerce ses activités de façon à garantir un excédent de trésorerie de 1,875 millions de dollars chaque année.

L'*Accord de financement* exige qu'une **Évaluation détaillée des programmes** soit entreprise tous les 5 ans, dans le cadre de la planification et de la mise en œuvre des programmes. La Fondation s'est engagée à la réalisation d'une évaluation préliminaire externe, laquelle a été effectuée et examinée par le Comité directeur d'évaluation en juin 2006. Grâce en partie à la rigueur de cet examen préliminaire, aux bonnes pratiques de régie du conseil par la Fondation et à la mise en œuvre rapide des recommandations de l'évaluateur par la Fondation, le Comité directeur a présenté une demande à Industrie Canada, exigeant que l'évaluation détaillée de 2007 soit reportée à 2009. La demande a été approuvée.

- ❖ Le budget de 2008 pour la mise en œuvre des programmes comprend les premiers 50 000 \$ des coûts totaux prévus pour l'évaluation de 2009.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2007, la Fondation Trudeau est assujettie à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* (« AIRPR »). Un certain nombre de processus et de documents découlent de nos obligations en vertu de ces Lois, mais les coûts réels sont difficiles à évaluer à ce stade. Selon la directive d'Industrie Canada, ces coûts doivent être assumés par le budget de fonctionnement et, à ce titre, sont compris dans le plafond de 1,5 %.

- ❖ Le budget de 2008 comprend une provision de 65 980 \$ pour les coûts liés à l'observation de l'AIPRP.

L'*Accord de financement* exige également qu'un **Rapport annuel** soit préparé chaque année, ce qui est compris dans les frais d'administration. Afin de réduire les coûts au minimum et de s'en tenir aux bonnes pratiques environnementales, le Rapport annuel représente principalement un rapport sur le Web, dont les copies papier sont produites suivant les besoins.

## **5. RENDEMENT DES INVESTISSEMENTS**

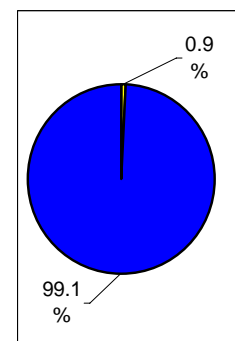
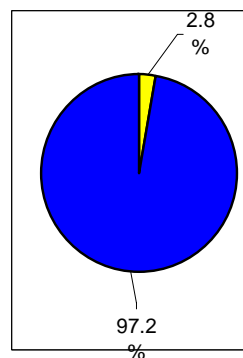
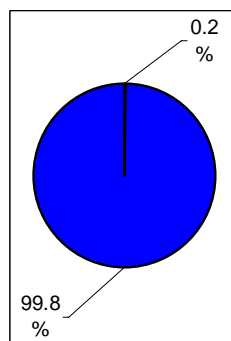
Les investissements demeurent dans des valeurs à revenu fixe, ne permettant que très peu d'écart dans le taux de rendement. Deux contraintes importantes, c'est-à-dire, la restriction s'appliquant au portefeuille d'actions et l'affectation d'origine interne concernant la protection de l'inflation, demeurent en vigueur. Par conséquent, le revenu et les dépenses sont essentiellement en équilibre et le portefeuille d'investissement devrait demeurer relativement stable pour le moment, sous réserve de circonstances imprévues.

Un rendement moyen de 5 % a été utilisé afin de prévoir les intérêts créditeurs pour le budget de 2008, avant d'effectuer des ajustements en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR). À des fins de comparaison, il faudrait noter que les investissements présentés à l'annexe 1 et dans les états financiers vérifiés sont rajustés afin de tenir compte des PCGR, alors que les valeurs du portefeuille figurant dans les tableaux sont cotées selon leur juste valeur marchande.

Au 31 mai 2007, la valeur marchande de tous les investissements du Fonds était de 139 732 690 \$ par rapport à 139 334 600 \$ au 31 mai 2006. À partir du tableau suivant, nous remarquons un léger manque à gagner relativement au taux de rendement à vie devant son indice de référence, quoique le rendement de un an de 3,74 % se compare bien au rendement des indices de référence de 3,67 %. Au cours de la période de 12 mois se terminant le 31 mai 2007, un peu plus de 4,6 millions de dollars ont été retirés afin de fournir des fonds d'exploitation. **Le niveau stagnant du portefeuille d'investissement à nos niveaux restreints d'activité souligne l'impérieuse nécessité de modifier l'Accord de financement afin de nous prévaloir des options d'investissement qui permettront des rendements modestement plus élevés et des niveaux supérieurs d'activité.**

	BMO - Harris Taux de rendement	Investissements RBC Taux de rendement	Combiné Taux de rendement
<b>Taux de rendement depuis sa création</b>	<b>5.45%</b>	<b>4.44%</b>	<b>5.06%</b>
	VS	VS	VS
<b>Indice de référence</b> Scotia MacLeod IE à MT (50 %), à CT (50 %)	<b>5.12%</b>	<b>5.12%</b>	<b>5.12%</b>
<b>Taux de rendement d'un an</b> pour la période se terminant le 31 mai 2007	<b>3.73%</b>	<b>3.76%</b>	<b>3.74%</b>
	VS	VS	VS
<b>Indice de référence</b> Scotia MacLeod IE à MT (50 %), à CT (50 %)	<b>3.67%</b>	<b>3.67%</b>	<b>3.67%</b>
<b>Total des fonds investis</b>	\$ 94 553 920	\$ 31 936 913	\$ 126 490 833
<b>Honoraires de cons. en placements</b>	\$ 1 071 134	\$ 618 291	\$ 1 689 425
<b>Transférés aux coûts de fonct.</b>	\$ 16 102 871	\$ 707 687	\$ 16 810 558
<b>Retrait total en espèces</b>	\$ 17 174 005	\$ 1 325 978	\$ 18 499 983
<b>Valeur marchande – au 31 mai 2007</b>	\$ 102 373 498	\$ 37 359 192	\$ 139 732 690
<b>Valeur marchande - au 31 mai 2006</b>	\$ 103 197 125	\$ 36 137 475	\$ 139 334 600

- Placements de fonds liquides et à court terme
- Revenu fixe





## **6. QUESTIONS FINANCIÈRES**

Comme il a déjà été mentionné, la restriction interne introduite à titre de **valeur refuge** exige que la Fondation exerce ses activités de façon à garantir un excédent de trésorerie de 1,875 million de dollars chaque année. Cet excédent de trésorerie est réinvesti dans le Fonds à titre de « réserve pour l'inflation », conformément aux paramètres d'investissement énoncés dans l'Accord de financement. En 2004-2005, au moment où les programmes étaient presque entièrement mis en œuvre, la Fondation a pu atteindre la cible de 1,5 %. Toutefois, en 2005-2006, la Fondation a été obligée de puiser dans son actif net non affecté afin d'atteindre sa cible. Pour aborder ce problème anticipé, la Fondation a amorcé une stratégie à trois facettes au cours de l'exercice 2005-2006 : 1) un contrôle sérieux des dépenses et l'élaboration de scénarios de compression des dépenses de programmes; 2) l'élaboration d'une initiative de financement privé; 3) le lancement de négociations avec le gouvernement du Canada visant la modification de l'Accord de financement en vue de permettre une plus vaste gamme d'investissements en vue d'améliorer le rendement financier du fonds de dotation, tout en assurant la protection du capital à long terme.

Dans le budget de 2007-2008, une érosion importante de l'excédent accumulé est évidente. Par conséquent, la stratégie susmentionnée demeure en vigueur.

Au début de 2006, un énoncé de politique de placement révisé a été élaboré à la suite d'une longue consultation avec des experts indépendants et des fonctionnaires d'Industrie Canada, du ministère des Finances et du Conseil du Trésor. Des discussions sont en cours afin de s'assurer que le Conseil du Trésor adopte l'**Accord de financement révisé**, à la suite desquelles les modifications nécessaires aux portefeuilles pourront être planifiées et mises en œuvre.

L'annexe 1, Renseignements financiers, suit.